



Mercredi 30 novembre 2022



---

## Ce que vous devez savoir



- Le 15 novembre dernier, le commissaire Gaudreau, accompagné de Nathalie Lefebvre, directrice de la DGGAJC, a rencontré le nouveau ministre de la Sécurité publique à Québec, M. François Bonardel. Lors de cette rencontre qui avait pour objectif une première prise de contact, le commissaire a partagé avec le ministre les enjeux auxquels fait face notre organisation. D'autres rencontres sont à venir.

---

- Participation du commissaire et de son conseiller stratégique au Colloque de Transparency International Canada à Toronto. Cette rencontre a notamment permis de constater que les enjeux liés au volume et à la divulgation de la preuve dans le cadre des procédures judiciaires affectent toute l'administration de la justice, y compris dans les autres provinces.

---

- L'équipe de la prévention, en collaboration avec le Service du renseignement, a présenté une séance de sensibilisation à la Table de concertation régionale de la Montérégie. La table réunit les 13 municipalités de la MRC et de l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie.

---

- Fin de la tournée des équipes du commissaire. Lors de ces rencontres, les employés ont partagé avec le commissaire leurs enjeux de l'heure et leurs préoccupations. Plus de détails sur les résultats des rencontres vous seront partagés prochainement.

---

- Le Forum des gestionnaires de l'UPAC a tenu sa première réunion stratégique à l'externe les 9 et 10 novembre derniers. Durant deux jours, plusieurs thèmes de gestion ont été discutés, notamment le leadership éthique, les travaux du CSUPAC, les priorités annuelles des directions du CLCC. Des ateliers de réflexion portant sur le développement de l'organisation et sur la mobilisation des employés ont aussi eu lieu.



# Bureau du commissaire

## Le CLCC intègre le Sous-comité sur les personnes déraisonnables

Par Martin Barabé, conseiller stratégique

Le Forum des partenaires en intégrité publique (Forum) a pris l'initiative de créer un sous-comité afin de faciliter l'échange des meilleures pratiques concernant la gestion des personnes déraisonnables. La première rencontre tenue par ce sous-comité s'est tenue le 3 novembre 2022 à nos bureaux.

Les personnes déraisonnables multiplient les communications et les recours de toute nature envers un ou des organismes publics, généralement en lien avec des situations, des événements ou des faits allégués dont la dénonciation aux autorités s'est conclue par une décision défavorable de la part de ces dernières ou même à des revers devant les tribunaux.

Puisque de tels comportements soulèvent d'importantes questions en matière de santé, de sécurité, de ressources ou d'équité envers les autres citoyens qui souhaitent interpeller légitimement les organismes publics <sup>(1)</sup>, les participants au sous-comité ont échangé sur les meilleures pratiques et sur de possibles pistes de solution à ce sujet, notamment de nature législative.

La prochaine étape pour le sous-comité est de communiquer le fruit de ses travaux au Forum afin qu'il puisse déterminer les suites à y donner, notamment quant à l'opportunité de saisir le gouvernement de cet enjeu.

<sup>(1)</sup> New South Wales Ombudsman. Mai 2012. Manuel pratique de gestion du plaignant dont la conduite est déraisonnable – 2e édition. P 6.



## Gouvernance, affaires juridiques et communications

## Les 20 ans de la Déclaration de valeurs de l'administration publique

Le 21 novembre 2002, le président du Conseil du trésor déposait devant l'Assemblée nationale la [Déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise](#). Celle-ci énonce un ensemble de valeurs partagées par toutes les organisations publiques québécoises : l'intégrité, la compétence, l'impartialité, le respect et la loyauté. Ces valeurs sont au fondement de la mission d'intérêt public de l'État qui se concrétise à travers les services importants rendus à la population. Ces mêmes services prennent appui sur un [ensemble commun de valeurs](#) qui visent le maintien de la confiance du public envers l'administration publique.

Cette déclaration identifie ce qui est important et souhaitable pour les organisations publiques et leur personnel en plus de mettre en lumière ce qui doit être valorisé et recherché dans leurs actions quotidiennes. Il s'agit également d'un outil simple et accessible guidant la prise de décision face à l'incertitude, notamment lorsqu'une personne est placée devant un dilemme éthique ou dans une situation où la règle applicable est absente ou insuffisante.

Pour souligner ses 20 ans, il est important de rappeler ce texte essentiel et incontournable pour les organisations publiques et son personnel. Son existence en soi constitue un acquis important qu'il est nécessaire de perpétuer. En ce sens, l'ensemble du personnel est invité à prendre un moment pour lire ou relire ces documents et à réfléchir à la manière dont il est possible de mettre en actions ces valeurs dans son travail.

Pour toute question en matière d'éthique, votre répondant en éthique, [Pascal Eloy](#), se tient à votre disposition.



## Atelier sur l'actualisation des valeurs de l'UPAC

par Pascal Eloy, conseiller en éthique

Le mardi 15 novembre dernier s'est tenu le premier atelier de travail sur les valeurs. Les discussions ont permis de faire émerger de nombreuses valeurs représentatives de l'UPAC. La coopération, l'engagement, l'expertise, l'impartialité, l'indépendance, l'intégrité, la loyauté, le respect, le leadership et la responsabilité sont celles qui ont fait l'objet d'un consensus.



Comme notre objectif est de cibler les quatre valeurs les plus représentatives de notre organisation, un sondage va, prochainement, vous être acheminé afin qu'une priorisation de ces valeurs soit faite. Une fois cette sélection effectuée, un deuxième atelier sera organisé afin de définir et d'expliquer le sens que nous accordons, collectivement, à ces nouvelles valeurs.

Ainsi, pour le début de l'année 2023, de nouvelles valeurs que nous aurons identifiées et explicitées pourront être utilisées pour guider nos actions et notre réflexion notamment dans les questionnements éthiques.

Votre conseiller en éthique, [Pascal Eloy](#), se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, en toute discrétion.

# À propos de la prévention

## Participation de l'UPAC au Rendez-vous de l'habitation



Par l'équipe de la Division de la prévention

La 15<sup>e</sup> édition des Rendez-vous de l'habitation s'est tenue à Québec le 8 novembre. Cet événement qui a rassemblé plus de 400 intervenants du milieu de l'habitation a donné lieu, notamment, à des conférences d'experts, à des ateliers de remue-méninges et à des séances de réseautage.

Deux représentants de l'UPAC y ont pris part : Jean Poirier, agent de renseignements, et Martin Lajeunesse, chef d'équipe à la Division de la prévention. Leur participation leur a permis de constater que le domaine de l'habitation est vaste, varié et dynamique.

Ils ont profité de leur présence pour discuter avec des dirigeants de la Société de l'habitation du Québec (SHQ), organisatrice de l'événement, de l'AMP et de la RBQ.

Ils ont également tissé des liens avec des intervenants importants du milieu, notamment, les directeurs généraux de l'Association des groupes techniques du Québec et du Regroupement des offices d'habitation du Québec. Tous deux ont manifesté de l'intérêt pour les séances de sensibilisation sur la corruption et une offre de service leur a été transmise.

De plus, monsieur Lajeunesse a tourné une capsule vidéo expliquant comment l'UPAC peut être utile aux acteurs de l'habitation. Celle-ci fera partie d'un ensemble de capsules qui seront diffusées sur le site de la SHQ prochainement.

Bref, cette journée bien remplie a permis à l'UPAC de se faire connaître davantage, de rencontrer des personnes inspirées et d'entreprendre de nouvelles opportunités de collaboration.

## Atelier de la prévention au Forum des marchés publics

Par Elena Munoz-Bertrand, conseillère en prévention et en gestion des risques



Le CLCC a participé au Forum du Sous-secrétariat aux marchés publics du Secrétariat du Conseil du trésor consacré aux organismes d'encadrement dans les marchés publics qui ont présenté leurs missions et offres de services.

Le CLCC a présenté la séance de sensibilisation conventionnelle avec une participation de 277 personnes et un atelier avec une mise en scène pour bien faire comprendre la nature des infractions que nous enquêtons, 234 personnes étaient présentes. Lors des présentations, la période de questions a permis d'aborder des sujets comme la définition de « fonctionnaire », le nombre de dénonciations reçues par année par notre organisation ou encore la participation des consultants à des réunions stratégiques dans les ministères. Intéressantes discussions qui permettaient aux participants d'approcher un corps de police qui peut parfois paraître intimidant.

En présentant la partie concernant les dénonciations à faire à l'UPAC, l'apport de Gabrielle Rioux, agente de renseignement criminel, a particulièrement su démystifier la crainte de l'approche policière.

L'Atelier « Le Scandale » a été élaboré spécialement pour ce forum et a été présenté à deux reprises. Il s'agissait d'une activité de formation unique et innovatrice qui a permis aux participants d'apprendre dans l'action à reconnaître des actes répréhensibles, réfléchir sur l'intégrité et comprendre la nécessité de la gestion des risques. Sous forme de mise en scène, les personnages devaient tous ensemble reconstituer les faits qui ont mené au scandale de l'attribution d'un contrat à une entreprise privée par un ministère.

Les commentaires ont été dithyrambiques avec des notes de 95% des participants et spectateurs qui ont aimé l'expérience. Plusieurs participants ont communiqué leur appréciation en indiquant qu'il s'agissait de la suite illustrée et animée de la séance de sensibilisation. Voici quelques commentaires : « C'est du bonbon » « C'est excellent ! un vrai soap à la TV, je suis accro ! », « Un véritable succès. Vraiment instructif et divertissant »

L'activité novatrice a offert une approche originale et inédite de présenter les actes répréhensibles, ce qui aura des retombées positives pour augmenter la notoriété et le leadership du CLCC.

Un panel a clos l'événement. Les gestionnaires ont eu l'occasion d'échanger sur leurs pratiques et de consolider leur partenariat.

À souligner, le soutien de la direction qui a approuvé cette sortie des sentiers battus et l'apport inestimable à cette grande réussite de plusieurs départements du CLCC, des collègues qui se sont prêtés à des « testings », à la relecture de la documentation et qui ont donné des conseils juridiques.

Les textes du Forum sont disponibles en s'inscrivant à l'[extranet des marchés publics](#), et ensuite à la page du [Forum 2022](#).

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'équipe de la prévention.



# Administration

## La sécurité de l'information et la gestion documentaire

Par Maude Charest-Auger, archiviste

Dans le cadre de cette semaine de la sécurité de l'information, il est bon de rappeler que la gestion documentaire n'est pas seulement un moyen pour classer des documents, elle s'emploie aussi à protéger l'information. En effet, en plus de permettre une saine gouvernance et un bon fonctionnement des services, la gestion documentaire permet de respecter plusieurs obligations légales, de rendre disponible l'information aux ayants droit et de veiller à la protection des renseignements personnels. Pour y arriver, de nombreux outils sont à notre disposition, dont le plan de classification et le calendrier de conservation.

### Le plan de classification

Le principe du plan est simple : une structure classificatoire regroupant les documents par activités de manière hiérarchique, allant du général au particulier, tout en ayant des champs mutuellement exclusifs, c'est-à-dire qu'un sujet ne doit pas être couvert par deux séries différentes.



Un plan de classification n'est pas basé sur un organigramme, mais plutôt sur les activités de l'organisme, de sorte que malgré les changements qui peuvent survenir dans les services, les documents restent au même endroit. Il doit tenir compte des besoins des utilisateurs, des principes archivistiques, d'un souci de cohérence et d'homogénéité et des contraintes liées aux droits d'accès et à la confidentialité des documents.

### Le calendrier de conservation

Les documents du CLCC appartiennent à l'État québécois. Cela inclut tous les documents papiers et numériques qui transitent par nos locaux, sur notre serveur ou par courriel. Ces documents doivent être pris en charge, gérés et conservés par l'organisme pendant le temps de leur vie active, et transférés à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) une fois inactifs. Le calendrier détermine le cycle de vie des documents. Il définit les types de documents que nous possédons, leur délai de conservation et si, une fois leur vie active achevée, ils doivent être détruits ou conservés par BANQ.



### Et la sécurité de l'information?

Finalement, en quoi les deux outils présentés sont donc indispensables à la sécurité de l'information? Ils contribuent au respect de plusieurs délais inscrits dans les lois, ils garantissent la disponibilité des documents en permettant de les retrouver plus facilement et ils protègent la confidentialité des informations personnelles des employés et de la population.

## Dîner interculturel, un évènement rassembleur!

Par Fahima Hamel, technicienne en communication

Dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, le comité de la diversité et de l'inclusion a organisé un dîner interculturel le 15 novembre dernier. Une occasion pour les employés d'en apprendre davantage sur la diversité ethnoculturelle au sein du CLCC.

Lors de cet évènement, les participants ont fait découvrir des mets d'ici et d'ailleurs. Plusieurs d'entre eux se sont parés de leurs plus beaux habits traditionnels et de leurs costumes folkloriques pour refléter la richesse de leur culture. (voir photos)

Le dîner interculturel est le premier d'une série d'évènements qui se tiendront tout au long de l'année pour souligner des dates importantes pour des groupes cibles comme la Journée internationale de la femme, la Semaine québécoise des personnes handicapées, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, etc. Le tout s'inscrit dans un projet pilote du Secrétariat du Conseil du trésor qui a pour objectif de rendre la fonction publique plus inclusive et diversifiée.

Au CLCC, notre conseillère Marie-Hélène Costa a été mandatée pour mener à bien ce projet. La mise sur pied d'un comité regroupant 7 ambassadeurs (Wilcin Polydor, Constantin Radu, Axel Clauzon, Marietou Coulibaly, Vincent Rozon, Fahima Hamel et Marie-Hélène Costa) vise à réfléchir à des actions de sensibilisation et à les promouvoir pour une organisation qui se veut inclusive.

L'implication de tout un chacun est primordiale!





## Des nouvelles du personnel

### Bienvenue!

#### 3 octobre

- Wilcin Louis Polydor, technicien en renseignement, CDAR

#### 11 octobre

- Robby Dubé, enquêteur, SE



## 12 octobre

- Ryad Khabatou, technicien, DRFMI

## 24 octobre

- Claude Poulin, agent de renseignement, Service du renseignement

## Au revoir...

## Septembre

- Éric Allard, DRFMI
- Éric Bilodeau, Service des enquêtes



## 2 décembre

- Mathieu Galarneau, DAPC

## 20 décembre

- Christian Villeneuve, Service des enquêtes

## 7 janvier

- Danie Tremblay, BCAE

## 18 janvier

- Sylvie Ramadji, SRH

## 19 janvier

- Pascal Eloy, DGGAJC

N. B. : Les employés désirant afficher leur date dans *L'Incorruptible* peuvent faire parvenir leur accord ainsi que la date (jour et mois) au Service des RH ([rh@upac.gouv.qc.ca](mailto:rh@upac.gouv.qc.ca)).





# Place aux employés

Depuis l'adoption du mode hybride au bureau, plusieurs de nos collègues n'ont pas eu la chance de nous rencontrer.

Pour pallier cela, nous leur avons offert l'opportunité de nous écrire une brève présentation d'eux-mêmes. Nous pourrions ainsi connaître un peu plus nos nouveaux talents.

Bien entendu, nous sommes très heureux de les accueillir parmi nous et nous espérons avoir la chance de les rencontrer en personne.

	<p><b>Wilcin Louis Polydor</b></p> <p>Technicien, CDAR Arrivé le 3 octobre 2022</p> <p><b>Outre le français et l'anglais, quelles sont vos langues parlées?</b> Le créole.</p> <p><b>Quel est votre artiste préféré?</b> Whitney Houston.</p> <p><b>Quel est votre grand rêve?</b> La paix dans le monde.</p>
	<p><b>Ryad Khabatou</b></p> <p>Technicien, DRFMI Arrivé le 12 octobre 2022</p> <p><b>Quel est votre plus beau voyage?</b> La Malaisie.</p> <p><b>Quel est votre livre préféré?</b> <i>Ce que le jour doit à la nuit</i> de Yasmina Khadra</p> <p><b>Quels sont vos passe-temps?</b> Jouer au soccer, la natation et le BBQ.</p>

	<p><b>Claude Poulin</b></p> <p>Agent de renseignement, Service du renseignement Arrivé le 24 octobre 2022</p> <p><b>Si vous avez des enfants, combien en avez-vous?</b> J'ai 2 enfants, un garçon de 25 ans et une fille de 22 ans.</p> <p><b>Quels sont vos passe-temps?</b> Si vous me cherchez quand je suis en congé, cherchez-moi sur l'eau ou dans les bois.</p>
	<p><b>Jean-Xavier Bois</b></p> <p>Conseiller en communication, DAPC Arrivée le 7 novembre 2022</p> <p><b>Si vous êtes aux études, en quoi étudiez-vous?</b> Je suis étudiant du cheminement Honor de l'UQÀM. Simultanément à mon BAC en sciences politiques, je suis une maîtrise en communication.</p> <p><b>Quelle est votre destination voyage de rêve?</b> Berlin, Allemagne.</p> <p><b>Quel est votre livre préféré?</b> <i>Frankenstein</i> de Mary Shelly ou <i>Égalité ou indépendance</i> de Daniel Johnson.</p>

Vous venez de vous joindre à notre grande équipe et vous avez le goût de vous présenter? Communiquez avec l'administration par [courriel](#) afin que vous soit indiquée la marche à suivre.